



Assemblée générale

Distr. générale
27 mars 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2008-2009*

Titre IV Coopération internationale pour le développement

Chapitre 11 Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

[Programme 9 (Plan-programme biennal et priorités
pour la période 2008-2009)]**

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
Programme de travail	5
Sous-programme 1. Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	6
Sous-programme 2. Coordination régionale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	10
Sous-programme 3. Activités d'information et de sensibilisation à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.	14
Annexe	
Produits de l'exercice 2006-2007 non reconduits en 2008-2009	18

* Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra ultérieurement en tant que *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 6 (A/62/6/Add.1)*.

** *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante et unième session, Supplément n° 6 (A/61/6/Rev.1)*.



Vue d'ensemble

- 11.1 Le programme a été établi en 2002, à la suite de l'examen et de l'évaluation finals du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90. À la suite de cet examen, dans sa résolution 57/7, l'Assemblée générale a mis un terme au Nouvel Ordre du jour et fait sienne la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) soit le cadre de référence dans lequel la communauté internationale, notamment le système des Nations Unies, devrait concentrer ses efforts pour le développement de l'Afrique. (Le NEPAD a été officiellement adopté par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine à sa trente-septième session ordinaire, tenue à Lusaka en juillet 2001.) L'Assemblée a également défini les domaines et les modalités de cet appui; elle a en particulier souligné la nécessité de doter le Secrétariat, à New York, d'une structure d'un niveau approprié qui examine et rende compte de l'appui du système des Nations Unies et de la communauté internationale au Nouveau Partenariat et de l'application coordonnée des résultats des sommets et des conférences ayant trait à l'Afrique, et qui coordonne une action mondiale de soutien au Nouveau Partenariat. Elle a en outre accueilli avec satisfaction les mesures déjà prises au niveau régional par la Commission économique pour l'Afrique pour organiser les activités des organismes des Nations Unies en groupements thématiques qui couvrent les domaines prioritaires du Nouveau partenariat et, à ce propos, a demandé instamment le renforcement de ce processus afin d'intensifier l'action effective des organismes des Nations Unies à l'appui du Nouveau Partenariat. L'Assemblée a demandé aux organismes des Nations Unies d'accroître leurs activités de plaidoyer et leurs activités d'information à l'appui du développement en Afrique. Elle a ensuite approuvé, dans sa résolution 57/300, la création du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique et décidé de confier au Conseiller spécial la responsabilité de coordonner l'établissement de rapports et les activités de soutien au NEPAD. Cette responsabilité a ensuite été réaffirmée dans une série de résolutions de l'Assemblée générale.
- 11.2 Lors du Sommet mondial de 2005, les dirigeants du monde ont réaffirmé leur engagement de prendre en compte les besoins particuliers de l'Afrique, le seul continent à ne pas être en voie de réaliser un seul des objectifs de la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2) fixés pour 2015. L'engagement a été pris, dans le cadre du Partenariat, de réaliser les objectifs du Millénaire, établissant ainsi des liens importants avec la Déclaration du Millénaire. Le NEPAD a largement fait siennes les priorités de la Déclaration pour ce qui est des besoins spéciaux de l'Afrique, à savoir : appuyer pleinement les structures politiques et institutionnelles des démocraties naissantes en Afrique; renforcer les capacités de maintien de la paix, en coopération avec les organisations régionales; prendre des mesures spéciales pour relever les défis que sont la réduction de la pauvreté et la réalisation du développement durable en Afrique, y compris l'annulation de la dette, l'accroissement de l'aide publique au développement et des flux d'investissement privés et l'amélioration de l'accès aux marchés; et aider l'Afrique à se doter des capacités voulues pour freiner la propagation de la pandémie du VIH/sida et d'autres maladies infectieuses. Par son appui au NEPAD, le programme contribuera donc considérablement à la réalisation des objectifs du Millénaire en Afrique.
- 11.3 La persistance des conflits armés dans certains pays de la région continue de s'ériger en obstacle majeur au développement de l'Afrique. La nécessité d'élaborer un mécanisme global pour promouvoir la paix, la sécurité et le développement est reconnue depuis longtemps; elle a été formulée en 1998 dans le rapport du Secrétaire général sur les causes de conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (A/52/871-S/1998/318). Depuis lors, plusieurs des initiatives prises par les Nations Unies en Afrique ont été dans la ligne des recommandations du rapport, même s'il reste beaucoup à faire. L'Assemblée générale, dans sa

résolution 60/223, a donc demandé au Secrétaire général de continuer à suivre la mise en œuvre des recommandations figurant dans le rapport.

- 11.4 Conformément au mandat donné par les résolutions de l'Assemblée générale, le programme a pour objectifs de : a) mobiliser l'aide de la communauté internationale et donner un nouvel élan à son action en faveur de la paix et du développement en Afrique; b) veiller à ce que le développement de l'Afrique demeure un des soucis prioritaires de la communauté internationale; c) s'employer à placer l'Afrique dans des conditions favorables quant aux efforts qu'elle déploie en vue de son développement; d) favoriser l'adoption par les organismes des Nations Unies d'une conduite coordonnée et efficace pour répondre aux besoins de l'Afrique en matière d'appui au développement, tant en ce qui concerne le choix des politiques qu'au niveau opérationnel; e) renforcer et améliorer la coopération Sud-Sud pour soutenir le progrès de l'Afrique.
- 11.5 L'action régionale et internationale a été centrée sur la mise en œuvre du Partenariat et sur l'aide à l'Afrique pour développer des structures solides, favorisant la paix et la sécurité. Le programme appuiera ces efforts par une combinaison d'études et d'activités de mobilisation et d'information, et par une meilleure coordination de l'action du système des Nations Unies à l'appui du développement de l'Afrique.
- 11.6 Le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique assurera la coordination d'ensemble et la direction du programme, qui sera placé sous la responsabilité conjointe du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et du Département de l'information.
- 11.7 La parution des publications, en tant que partie intégrante du programme de travail, a été revue en fonction de chaque sous-programme. On trouvera dans le tableau 11.1 ci-après les prévisions concernant les publications en série et les publications isolées, décrites plus loin dans la répartition par sous-programme correspondant aux différents produits.

Tableau 11.1

Répartition des publications

<i>Publications</i>	<i>2004-2005 (nombre effectif)</i>	<i>2006-2007 (nombre estimatif)</i>	<i>2008-2009 (nombre estimatif)</i>
Publications en série	26	26	20
Publications isolées	11	10	14
Total	37	36	34

- 11.8 Le montant des ressources prévues au présent chapitre pour l'exercice biennal 2008-2009 s'élève à 11 186 300 dollars, avant actualisation des coûts, soit une hausse de 383 200 dollars (3,5 %). L'augmentation indiquée dans les tableaux 11.3 et 11.4 peut se résumer comme suit :
- a) Augmentation nette de 289 800 dollars au titre du sous-programme 1 par suite des facteurs suivants : i) augmentation de 278 600 dollars due à l'effet report de la création de deux postes d'administrateur (1 P-4 et 1 P-3) approuvée pour l'exercice biennal 2006-2007; ii) une augmentation de 15 900 dollars correspondant au coût de l'accord sur le niveau des services avec la Division de l'informatique, du Bureau des services centraux d'appui, compensée en partie par des réductions d'un montant total de 4 700 dollars au titre d'objets de dépense non renouvelables autres que les postes;
- b) Augmentation nette de 95 000 dollars au titre du sous-programme 2 par suite de l'augmentation de 181 000 dollars liée à un poste supplémentaire d'administrateur de

programme (P-4), compensée en partie par une réduction de 86 000 dollars au titre d'objets de dépense autres que les postes;

c) Diminution de 1 600 dollars au titre du sous-programme 3 par suite de la réduction des dépenses liées à l'information et aux travaux contractuels d'imprimerie.

11.9 Au cours de l'exercice 2008-2009, des fonds extrabudgétaires d'un montant estimatif de 470 000 dollars viendront compléter les ressources provenant du budget ordinaire pour financer diverses activités telles que : a) l'élaboration de documents directifs sur les questions d'actualité qui se posent en Afrique, l'accent étant mis sur les liens entre la paix et le développement; b) les activités de suivi de la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique; c) les activités ayant pour objet de renforcer la sécurité humaine en Afrique; d) publications de sensibilisation et de promotion concernant le NEPAD.

11.10 En application de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, les ressources consacrées à l'exécution des activités de suivi et d'évaluation s'élèveraient à 84 200 dollars, ce montant étant imputé sur le budget ordinaire et réparti entre les différents sous-programmes.

11.11 La répartition estimative des ressources en pourcentage du programme pour l'exercice biennal 2008-2009 est indiquée dans le tableau 11.2.

11.12 La répartition des ressources est récapitulée dans les tableaux 11.3 et 11.4.

Tableau 11.2

Répartition des ressources par sous-programme

(En pourcentage)

<i>Sous-programme</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	65,8	100,0
Coordination régionale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	14,1	–
Activités d'information et de sensibilisation à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	20,1	–
Total	100,0	100,0

Tableau 11.3

Postes nécessaires

<i>Catégorie</i>	<i>Postes permanents inscrits au budget ordinaire</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>	
			<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>			
	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	–	–	–	–	1	1
D-2	1	1	–	–	–	–	1	1
D-1	2	2	–	–	–	–	2	2

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires				Total	
			Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009	2006- 2007	2008- 2009
P-5	4	4	–	–	–	–	4	4
P-4/3	13	14	–	–	–	–	13	14
Total partiel	21	22	–	–	–	–	21	22
Agents des services généraux								
1 ^{re} classe	1	1	–	–	–	–	1	1
Autres classes	9	9	–	–	–	–	9	9
Total partiel	10	10	–	–	–	–	10	10
Autres								
Agents locaux	1	1	–	–	–	–	1	1
Total partiel	1	1	–	–	–	–	1	1
Total	32	33	–	–	–	–	32	33

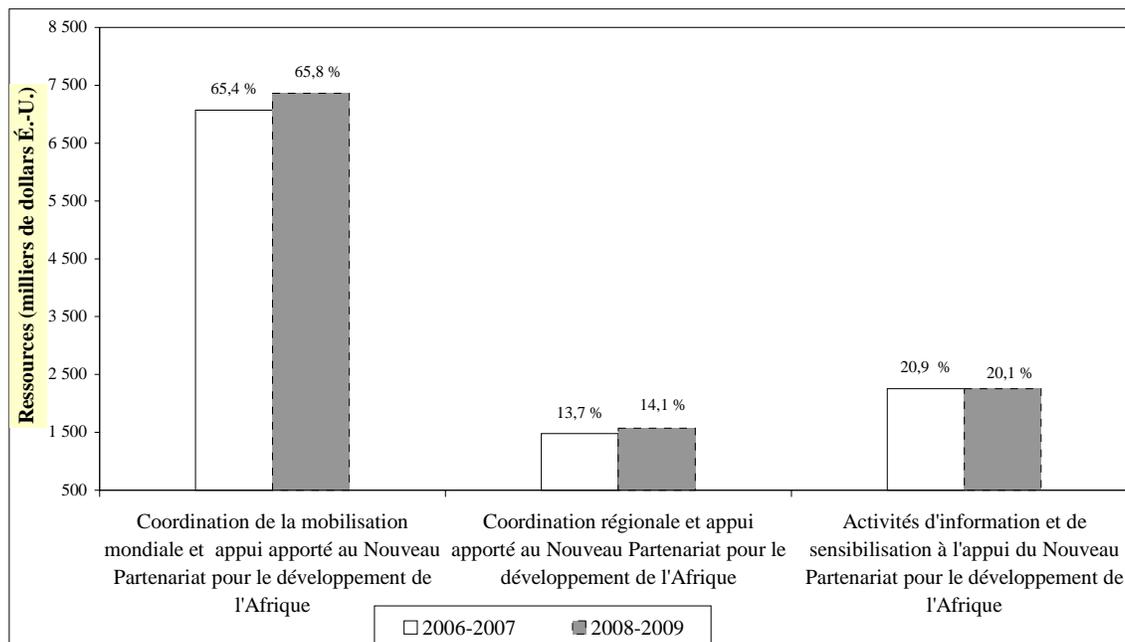
Programme de travail

Tableau 11.4

Ressources nécessaires, par sous-programme

Sous-programme	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009	2006-2007	2008-2009
		(avant actuali- sation des coûts)		
Budget ordinaire				
Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	7 070,3	7 360,1	21	21
Coordination régionale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	1 478,7	1 573,7	4	5
Activités d'information et de sensibilisation à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique	2 254,1	2 252,5	7	7
Total partiel	10 803,1	11 186,3	32	33
Fonds extrabudgétaires	745,3	470,0	–	–
Total	11 548,4	11 656,3	32	33

Ressources nécessaires, par sous-programme (budget ordinaire)



Sous-programme 1

Coordination de la mobilisation mondiale et appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 7 360 100 dollars

- 11.13 Le sous-programme est exécuté sous la responsabilité du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 1 du programme 9, du plan-programme biennal pour la période 2008-2009.

Tableau 11.5

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer la coopération internationale en faveur du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et de la réalisation des objectifs du Millénaire des Nations Unies en Afrique

Réalizations escomptées (Secrétariat)

a) Appui accru de la communauté internationale au développement de l'Afrique en général et au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en particulier

Indicateurs de succès

a) i) Nombre de recommandations figurant dans les rapports du Secrétaire général incorporées dans les résolutions de l'Assemblée générale sur le développement de l'Afrique

Mesure des résultats :

2004-2005 : 40 recommandations
006-2007 (estimation) : 40 recommandations
008-2009 (objectif) : 45 recommandations

ii) Augmentation du nombre d'activités du système des Nations Unies à l'appui du développement de l'Afrique

Mesure des résultats :

2004-2005 : 110 activités
2006-2007 (estimation) : 130 activités
2008-2009 (objectif) : 135 activités

iii) Augmentation du nombre de forums traitant de la coopération Sud-Sud en faveur de l'Afrique

Mesure des résultats :

2004-2005 : 2 forums
2006-2007 (estimation) : 4 forums
2008-2009 (objectif) : 6 forums

b) Amélioration de la coordination des activités d'appui au développement de l'Afrique au sein du système des Nations Unies dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

b) Augmentation du nombre d'initiatives conjointes lancées par le système des Nations Unies à l'appui du développement de l'Afrique

Mesure des résultats :

2004-2005 : 30 initiatives conjointes
2006-2007 (estimation) : 35 initiatives conjointes
2008-2009 (objectif) : 40 initiatives conjointes

c) Sensibilisation accrue aux problèmes de développement de l'Afrique

c) Augmentation du nombre de consultations du site Web du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique

Mesure des résultats :

2004-2005 : 270 consultations par jour
2006-2007 (estimation) : 280 consultations par jour
2008-2009 (objectif) : 300 consultations par jour

Facteurs externes

11.14 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs prévus et les réalisations escomptées à condition que : a) les États Membres continuent de faire preuve de la volonté politique nécessaire et prennent des mesures à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique; b) le secteur privé et la société civile, non seulement au niveau international, mais aussi et surtout en Afrique, montrent qu'ils souhaitent participer à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat; et c) toutes les parties prenantes donnent suite à leurs engagements financiers et aux autres engagements qu'ils ont pris en faveur du Nouveau Partenariat.

Produits

11.15 Durant l'exercice biennal 2008-2009, les produits ci-après seront exécutés :

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes experts (budget ordinaire) :
 - i) Assemblée générale :
 - a. Service fonctionnel des séances tenues au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès de la mise en œuvre et appui international » (8);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport intérimaire sur les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique (2); et rapport sur le Nouveau Partenariat pour le développement en Afrique : progrès de la mise en œuvre et appui international (2);
 - ii) Conseil économique et social : services fonctionnels fournis au groupe consultatif chargé d'évaluer la situation des pays africains sortant d'une crise (selon les besoins);
 - iii) Comité du programme et de la coordination :
 - a. Service fonctionnel des séances tenues par le Comité du programme et de la coordination au cours de son examen du rapport du Secrétaire général sur l'appui fourni par les organismes des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (3);
 - b. Documentation à l'intention des organes délibérants : appui des organismes des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (1);
 - iv) Groupes spéciaux d'experts : l'Afrique et le terrorisme international (1); pratiques optimales concernant la gestion des ressources naturelles : examen de l'expérience de certains pays (1); développement du microcrédit en Afrique : portée, effets et enseignements tirés (1); diversification économique en Afrique : examen de l'expérience de certains pays (1); aperçu de la coopération de l'Afrique avec de nouveaux partenaires du développement (tels que le Brésil, la Chine, l'Inde et la République de Corée) (1); table ronde sur la coopération de l'Afrique avec de nouveaux partenaires du développement (1); table ronde sur les problèmes liés à l'augmentation de l'aide à l'Afrique (1); réforme du secteur de la sécurité et protection des femmes dans les pays sortant d'un conflit (1); effets socioéconomiques de l'allègement de la dette (1); renforcement de la capacité des organisations régionales de soutenir les efforts de paix (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
 - i) Publications en série : aperçu de la paix et du développement en Afrique : questions d'actualité relatives à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat (1); répertoire des

organisations non gouvernementales d'Afrique (1); dossier sur l'appui du système des Nations Unies au Nouveau Partenariat (2);

- ii) Publications isolées : l'Afrique et le terrorisme international (1); pratiques optimales concernant la gestion des ressources naturelles : étude de l'expérience de certains pays (1); développement du microcrédit en Afrique : portée, effet et enseignements tirés (1); diversification économique en Afrique : examen de l'expérience de certains pays (1); sécurité humaine et consolidation de la paix en Afrique (1); suivi de la quatrième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (1); aperçu de la coopération de l'Afrique avec de nouveaux partenaires du développement (tels que le Brésil, la Chine, l'Inde et la République de Corée) (1); rapport sur l'état des divers engagements pris concernant le développement de l'Afrique en vue de la réunion de haut niveau sur les besoins de l'Afrique en matière de développement (1); réforme du secteur de la sécurité et protection des femmes dans les pays sortant d'un conflit (1); effets socioéconomiques de l'allègement de la dette (1); renforcement de la capacité des organisations régionales de soutenir les efforts de paix (1);
- iii) Séminaires à l'intention d'usagers extérieurs : séances d'information à l'intention des États Membres et d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé et la société civile, sur les problèmes actuels et naissants concernant le développement de l'Afrique, les progrès de la mise en œuvre du NEPAD et la suite donnée aux conférences mondiales des Nations Unies (8);
- iv) Ressources audiovisuelles : base de données sur les organisations non gouvernementales africaines (1); gestion du site Web du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique (<http://www.un.org/esa/africa>).

Tableau 11.6

Ressources nécessaires : sous-programme 1

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actualisation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	5 718,8	5 997,4	21	21
Autres objets de dépense	1 351,5	1 362,7	–	–
Total partiel	7 070,3	7 360,1	21	21
Fonds extrabudgétaires	577,3	470,0	–	–
Total	7 647,6	7 830,1	21	21

- 11.16 Le montant de 7 360 100 dollars, qui représente une augmentation de 289 800 dollars, devrait permettre de financer le maintien de 21 postes ainsi que les dépenses connexes. L'augmentation de 278 600 dollars au titre des postes tient à l'effet report de la création de deux postes d'administrateur (1 P-4 et 1 P-3) approuvés pour l'exercice biennal 2006-2007. L'augmentation nette des ressources nécessaires au titre des autres objets de dépense tient pour une bonne part à l'augmentation du coût de l'accord sur le niveau des services avec la Division de l'informatique.

Sous-programme 2
Coordination régionale et appui apporté
au Nouveau Partenariat pour le développement
de l'Afrique

Ressources nécessaires : (avant réévaluation des coûts) : 1 573 700 dollars

- 11.17 Le sous-programme sera exécuté par la CEA. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 2 du programme 9 du plan-programme biennal pour la période 2008-2009.

Tableau 11.7

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès
et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer l'appui apporté à l'échelle du système des Nations Unies à la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique aux niveaux régional et sous-régional

Réalisations escomptées (Secrétariat)

a) Amélioration de la cohérence, de la coordination et de la coopération entre les organismes des Nations Unies à l'appui de la mise en œuvre du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique aux niveaux régional et sous-régional

Indicateurs de succès

a) i) Nombre d'activités et de programmes conjoints entrepris aux niveaux régional et sous-régional

Mesure des résultats :

2004-2005 : activités et programmes conjoints
 2006-2007 (estimation) : 10 activités et programmes conjoints
 2008-2009 (objectif) : 14 activités et programmes conjoints

ii) Nombre de programmes constituant des doubles emplois qui sont regroupés

Mesure des résultats :

2004-2005 : regroupement de 5 programmes constituant des doubles emplois
 2006-2007 (estimation) : regroupement de 7 programmes constituant des doubles emplois
 2008-2009 (objectif) : regroupement de 7 programmes constituant des doubles emplois

b) Amélioration de la coordination et de la coopération entre les organismes des Nations Unies et les organisations du continent africain (Union africaine, Banque africaine de développement et communautés économiques régionales) au service d'une mise en œuvre efficace du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique aux niveaux régional et sous-régional

b) i) Augmentation du nombre de mémorandums d'accord signés collectivement ou bilatéralement par les organismes des Nations Unies et l'Union africaine, la Banque africaine de développement et les communautés économiques régionales visant à développer la programmation ou l'exécution conjointe des activités et programmes à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique aux niveaux régional et sous-régional

Mesure des résultats :

2004-2005 : signature de 5 mémorandums d'accord

2006-2007 (estimation) : signature de 7 mémorandums d'accord

2008-2009 (objectif) : signature de 7 mémorandums d'accord

ii) Augmentation du nombre de programmes et de projets exécutés au titre de ces mémorandums d'accord

Mesure des résultats :

2004-2005 : exécution de 2 programmes/projets

2006-2007 (estimation) : exécution de 4 programmes/projets

2008-2009 (objectif) : exécution de 7 programmes/projets

Facteurs externes

11.18 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs prévus et les réalisations escomptées à condition que : a) les organismes et organisations des Nations Unies présentes en Afrique s'engagent à exécuter des activités et des programmes conjoints à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique et à atteindre les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire; et b) les organes régionaux, les communautés économiques régionales et les organisations intergouvernementales d'Afrique appuient les efforts déployés par les organismes des Nations Unies afin de renforcer l'appui apporté par le système au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Produits

11.19 Les produits ci-après seront exécutés au cours de l'exercice biennal 2008-2009 :

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire) :

i) Service fonctionnel des réunions : réunion consultative régionale annuelle des institutions spécialisées et organismes des Nations Unies œuvrant en Afrique en vue d'appuyer la mise en œuvre du NEPAD (2); réunion annuelle des hauts responsables des Nations Unies en Afrique (2);

- ii) Documentation à l'intention des organes délibérants (6) : documents de synthèse pour la réunion des hauts responsables des Nations Unies en Afrique sur l'amélioration de l'efficacité des entités des Nations Unies pour ce qui est de relever les défis nouveaux et croissants en Afrique (2); rapports aux réunions annuelles de la session ministérielle des bureaux sous-régionaux de la CEA sur l'appui du système des Nations Unies à la mise en œuvre du NEPAD au niveau sous-régional (2); rapports à la réunion consultative régionale annuelle des institutions et organismes des Nations Unies œuvrant en Afrique visant à soutenir la concrétisation du cadre du programme décennal de renforcement des capacités pour l'Union africaine, y compris le programme NEPAD (2);
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : évaluation des progrès dans la réalisation du programme NEPAD : cinq ans après (1); renforcement du Mécanisme d'évaluation intra-africaine (1); renforcement du mécanisme de consultation régional des Nations Unies en vue d'un appui effectif des Nations Unies aux projets et aux priorités de l'Union africaine et de son programme NEPAD (1);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire) :
- i) Publications isolées : examen quinquennal du programme NEPAD : de la planification à l'exécution (1); mise en œuvre du Mécanisme d'évaluation intra-africaine : problèmes et pratiques optimales (1); mesures propres à améliorer le fonctionnement du mécanisme de consultation régionale des organismes et institutions des Nations Unies œuvrant en Afrique en vue d'accélérer l'exécution du programme de coopération ONU-UA et du NEPAD (1);
 - ii) Brochures, dépliants, affiches documentaires, planches murales, dossiers d'information : brochure et autres documents d'information concernant les meilleures pratiques ainsi que des projets et programmes conjoints efficaces à l'appui de la mise en œuvre du NEPAD par les organismes des Nations Unies et les États Membres, la Commission de l'Union africaine, le secrétariat du NEPAD et les communautés économiques régionales (2);
 - iii) Manifestations spéciales : forum sur le NEPAD : les progrès au-delà de l'examen quinquennal (1);
 - iv) Documentation technique : tenue à jour d'un site web consacré au NEPAD : organismes des Nations Unies présents en Afrique; création et actualisation de listes de discussion électronique pour chacun des neuf groupes thématiques des Nations Unies sur le NEPAD de manière à améliorer le dialogue intragroupe et de faciliter la programmation et l'exécution intersectorielle entre les groupes;
 - v) Service fonctionnel des réunions interinstitutions : appui technique à la mise en œuvre du mécanisme d'évaluation intra-africain au niveau des pays au moyen de missions d'appui et d'examen et assistance technique dans le cadre de programmes de renforcement des capacités à l'intention des États Membres (1); appui technique aux réunions des neuf groupes thématiques des Nations Unies de la consultation régionale à l'appui du NEPAD (9); appui technique à l'organisation des réunions consultatives sous-régionales annuelles des institutions et organismes des Nations Unies œuvrant en Afrique en faveur du NEPAD, en collaboration avec les organisations sous-régionales, les communautés économiques régionales, la Commission de l'Union africaine et le secrétariat du NEPAD (2);

- vi) Participation à des produits communs : appui technique aux réunions organisées dans le cadre du renforcement de la coopération ONU-AU : cadre du Programme décennal de renforcement des capacités en faveur de l'Union africaine (2);
- c) Coopération technique (budget ordinaire) :
 - i) Services consultatifs : services consultatifs, sur demande, aux États Membres et aux communautés économiques régionales, au Forum du partenariat pour l'Afrique, au Comité directeur du NEPAD, au secrétariat du Mécanisme d'évaluation intra-africaine, au secrétariat du NEPAD de l'Union africaine et aux autres communautés économiques régionales et institutions africaines en vue de soutenir :
 - a. La coopération ONU-UA dans le cadre du programme décennal de renforcement des capacités pour l'Union africaine;
 - b. Les communautés économiques régionales et le secrétariat du NEPAD pour ce qui est de la réalisation du programme et des plans d'action du NEPAD;
 - c. Les pays membres du Mécanisme d'évaluation intra-africain en vue de l'exécution de leurs programmes d'action nationaux;
 - ii) Stages de formation, séminaires et ateliers : activités de sensibilisation et d'information concernant le NEPAD en collaboration avec le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, le Département de l'information, le Programme des Nations Unies pour le développement, le secrétariat du NEPAD et les Commissions économiques régionales; élaboration, exécution et évaluation de projets et programmes concrets à l'appui de l'exécution du programme et des plans d'action du NEPAD.

Tableau 11.8

Ressources nécessaires : sous-programme 2

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	1 056,2	1 237,2	4	5
Autres objets de dépense	422,5	336,5	–	–
Total partiel	1 478,7	1 573,7	4	5
Fonds extrabudgétaires	–	–	–	–
Total	1 478,7	1 573,7	4	5

11.20 Le montant de 1 573 700 dollars, qui représente une augmentation de 95 000 dollars, servira à financer le maintien de quatre postes ainsi que la création d'un poste P-4 d'administrateur de programme et les dépenses connexes autres que les dépenses de personnel. Le titulaire du nouveau poste sera chargé de participer à la mise en place du cadre de renforcement de la coopération ONU-UA en fournissant un appui technique pour le service fonctionnel des réunions consultatives régionales élargies convoquées par la CEA en sa qualité de coordonnatrice générale du NEPAD; rédiger des documents d'information et des rapports en vue des réunions conjointes ONU-UA; assurer la liaison en fournissant un appui technique aux responsables des organismes et

programmes pendant les consultations avec le Président de l'Union africaine et les membres de la Commission; et d'élaborer les futurs groupes de priorités sur la base du cadre décennal en vue de renforcer la coopération ONU-UA. Les ressources nécessaires au titre du nouveau poste sont compensées en partie par une réduction des ressources nécessaires au titre des autres dépenses de personnel, consultants et experts, ce qui se traduit par une augmentation nette de 95 000 dollars.

Sous-programme 3
Activités d'information et de sensibilisation à l'appui
du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Ressources nécessaires (avant réévaluation des coûts) : 2 252 500 dollars

- 11.21 Le sous-programme sera exécuté par le Département de l'information. Le programme de travail a été établi à partir du sous-programme 3 du programme 9 du plan-programme biennal pour la période 2008-2009.

Tableau 11.9

Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Contribuer à sensibiliser le monde à la situation économique et sociale critique de l'Afrique, ainsi qu'aux efforts déployés par l'Afrique et par la communauté internationale à l'appui du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique en vue de promouvoir le redressement économique et le développement durable de la région et de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

Réalisations escomptées (Secrétariat)

Indicateurs de succès

a) Amélioration de la qualité des revues *Africa Renewal* et *Afrique Renouveau*

a) i) Pourcentage d'utilisateurs satisfaits de la qualité des revues

Mesure des résultats :

2004-2005 : 60 %

2006-2007 (estimation) : 60 %

2008-2009 (objectif) : 65 %

ii) Réduction des délais de publication (nombre de jours au-delà de trois mois) de chaque numéro d'*Africa Renewal* et d'*Afrique Renouveau*

Mesure des résultats :

2004-2005 : 7 jours

2006-2007 (estimation) : 6 jours

2008-2009 (objectif) : 6 jours

b) Sensibilisation des lecteurs visés aux principales questions thématiques traitées dans les documents d'information produits par le sous-programme, aussi bien sur papier que sur le site Web	b) Pourcentage des lecteurs visés indiquant qu'ils ont acquis une meilleure compréhension des grandes questions thématiques <i>Mesure des résultats :</i> 2004-2005 : 65 % 2006-2007 (estimation) : 65 % 2008-2009 (objectif) : 65 %
c) Sensibilisation des lecteurs visés aux objectifs du NEPAD	c) Pourcentage des lecteurs visés indiquant qu'ils ont acquis une meilleure compréhension des objectifs du NEPAD <i>Mesure des résultats :</i> 2004-2005 : 50 % 2006-2007 (estimation) : 65 % 2008-2009 (objectif) : 65 %

Facteurs externes

- 11.22 Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et réalisations escomptées à condition que les médias externes (rédacteurs en chef et journalistes) soient disposés à diffuser les documents d'information établis par la Section Afrique. La qualité de l'information pouvant être produite dans le cadre du sous-programme dépend de l'aptitude des partenaires (organismes des Nations Unies, Union africaine, secrétariat du NEPAD, parties prenantes en Afrique et communauté internationale) à communiquer des informations sur leurs activités liées aux objectifs, problèmes et réalisations du NEPAD.

Produits

- 11.23 Pendant l'exercice biennal, les produits finals ci-après seront exécutés : autres activités de fond (budget ordinaire) :
- Publications en série : *Africa Renewal* (4 fois par an) en anglais (8); *Afrique Renouveau* (4 fois par an) en français (8);
 - Brochures, fiches documentaires, planches murales, dossiers d'information : dossiers et notes d'information, communiqués de presse et contributions aux programmes radiophoniques de l'ONU sur les grandes initiatives internationales, régionales et locales qui appuient ou influencent le développement économique et social de l'Afrique (4);
 - Communiqués de presse, conférences de presse : promotion des documents d'information produits par la Section Afrique en assurant la liaison avec des rédacteurs et des journalistes des principaux médias africains et avec les médias des principaux donateurs et d'autres pays, de manière à faire paraître ces articles et à inclure dans leur propre documentation les informations pertinentes concernant l'appui apporté par le système des Nations Unies à l'Afrique (1);
 - Documentation technique : *Africa Renewal* et *Afrique Renouveau* en ligne : développer et tenir à jour le site Web de façon à ce qu'il réponde aux besoins des médias et d'autres parties qui s'intéressent au développement de l'Afrique, et créer la conception des pages du site de manière à faciliter l'accès du public à toutes les informations disponibles (<http://www.un.org/AR>) (2);

Tableau 11.10

Ressources nécessaires : sous-programme 3

Catégorie	Ressources (en milliers de dollars É.-U.)		Postes	
	2006-2007	2008-2009 (avant actuali- sation des coûts)	2006-2007	2008-2009
Budget ordinaire				
Postes	1 659,9	1 659,9	7	7
Autres objets de dépense	594,2	592,6	–	–
Total partiel	2 254,1	2 252,5	7	7
Fonds extrabudgétaires	168,0	–	–	–
Total	2 422,1	2 252,5	7	7

- 11.24 Le montant de 2 252 500 dollars, qui fait apparaître une diminution de 1 600 dollars, correspond au financement de sept postes existants et des dépenses connexes. La diminution tient à la réduction des coûts de production des documents d'information établis au titre de services contractuels, compensée en partie par l'augmentation du coût de l'accord sur le niveau des services conclu avec la Division de l'informatique et des frais de voyage liés à la participation à des manifestations et réunions, à des travaux de recherche sur le terrain et à la couverture de l'évolution de la situation régionale.

Tableau 11.11

Récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation***Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

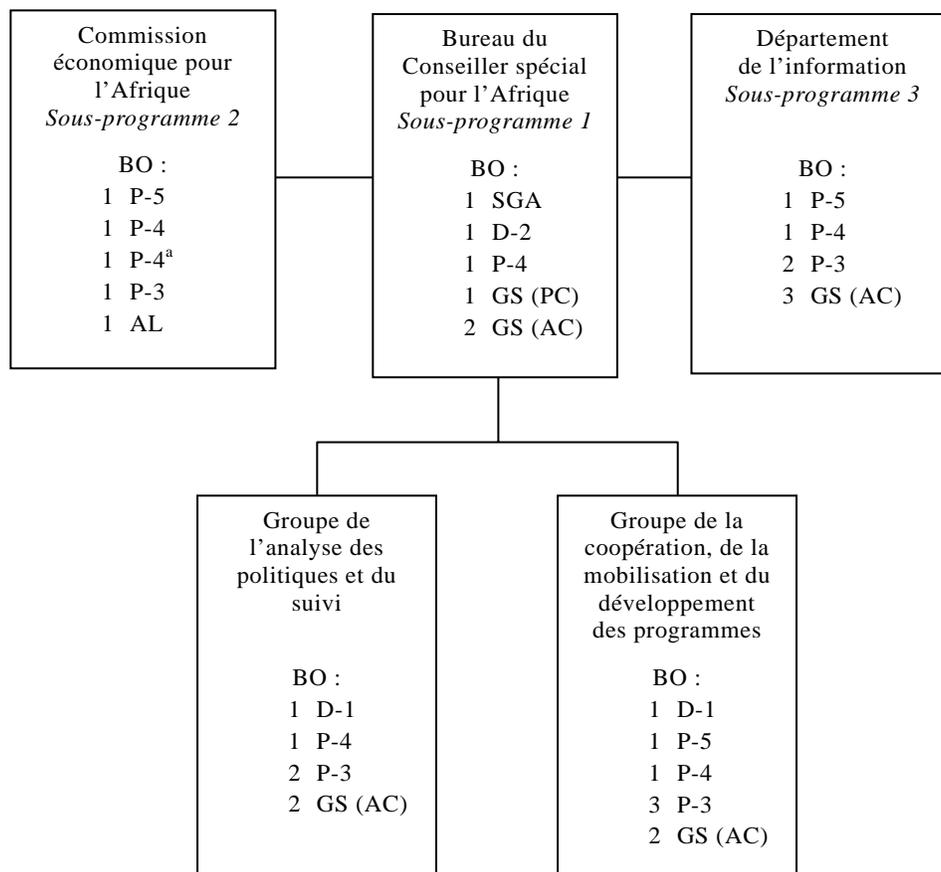
(A/60/7 et Corr.1)

IV.26 Le Comité consultatif recommande que l'organigramme figurant à la fin du fascicule contenant le chapitre 11 soit réaménagé de manière à faire apparaître les liens qui existent réellement entre le Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, la Commission économique pour l'Afrique et le Département de l'information.

L'organigramme a été réaménagé de façon à faire apparaître les liens entre les trois sous-programmes.

Appui apporté par le système des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2008-2009



Abréviations : BO : budget ordinaire; SGA : secrétaire général adjoint; GS : services généraux; PC : 1^{re} classe; AC : autres classes; AL : agent local.

^a Poste nouveau.

Annexe

Produits de l'exercice 2006-2007 non reconduits en 2008-2009

<i>A/60/6, paragraphe</i>	<i>Produit</i>	<i>Quantité</i>	<i>Explication</i>
Coordination de la mobilisation mondiale et de l'appui apporté au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique			
11.18 b) i)	Documents de synthèse pour les réunions du Groupe consultatif du Secrétaire général sur l'appui international au NEPAD	2	Expiration du mandat de deux ans du Groupe consultatif
11.18 b) i)	Rapport du Groupe consultatif du Secrétaire général sur l'appui international au NEPAD	2	Expiration du mandat de deux ans du Groupe consultatif
Total		4	
